

# Devenir formateur à la prévention des risques liés à l'activité physique dans les secteurs Industrie Bâtiment et Commerce (PRAP IBC)

## Formation initiale



## Objectifs de la formation

La formation de formateur prap vise à développer les compétences permettant d'animer un projet de formation-action prap intégré à la démarche prévention de l'entreprise ou de l'établissement, d'informer, de sensibiliser et de former les salariés à la prap.

### PUBLIC

Toute personne souhaitant former des acteurs PRAP. Ouvert aux personnels d'entreprises ou d'organismes de formation souhaitant former pour leur client ou pour leur propre compte.

### PRE REQUIS

Les stagiaires devront avoir suivi avec succès une des formation de bases en prévention des risques professionnels du réseau prévention (CNAMTS/INRS/CARSAT/CGSS).

Et l'employeur du futur formateur PRAP devra suivre une journée d'information/formation organisé par les organisme habilités.

### ENCADREMENT

Un formateur de formateur PRAP encadrera cette formation.

### Durée :

70 heures  
(3+3+4 jours)  
Répartis sur 3 semaines non consécutifs

selon le référentiel de l'INRS  
version 9.01/2021

### Effectif :

10 stagiaires maximum

### Horaires :

8h30-12h et  
13h-16h30

### Lieu :

dans nos locaux

### Contact :

Guillaume DERULLE  
0696 710 367  
ergodom-formation@orange.fr  
www.ergodom.fr

### Méthodes pédagogiques :

Exposés interactifs  
Mises en situations pédagogiques  
Apports de connaissances théoriques  
Exercices pratiques en sous groupes

### Modalités d'évaluation :

Le Certificat de Formateur PRAP IBC sera obtenu dès lors que les 3 domaines de compétences seront acquis au regard des 3 épreuves de certification prévues.

